

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL de la séance du 15 avril 2025

Date de la convocation : 08/04/2025

Date d'affichage : 16/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze avril à 19 heures, le Conseil municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Marc CAGNARD, maire.

Étaient présents : Marc CAGNARD, Thierry PORTOIS, Christophe PARMENTIER, Isabelle KRUMBANK, Franck DUCROCQ, Dany DUPREZ, Sandrine GIRARD-DUQUESNE

Était absente excusée : Elie WAGNIER, Christine VIGNOLLES

Le secrétariat a été assuré par : Dany DUPREZ

Vote du Compte Financier Unique 2024

Après avoir examiné le compte financier unique (CFU), statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 371 114.02 €
- Un déficit de fonctionnement de : 0 €
- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	38 858.88€
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	332 255.14€
ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	371 114.02€
(Si C'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	13 127.96€
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	- 13 1361.00€
Besoin de financement F	=D+E - 33.04€ €
AFFECTATION = C	=G+H 371 114.02€
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	33.04€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
	371 080.98€
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0€

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte financier unique.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Vote des taxes 2024

Compte tenu des résultats à la clôture de l'exercice 2024, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de ne pas augmenter les taxes.

Les taxes seront fixées comme suit :

- le foncier Bâti : 38.43%
- le foncier non Bâti : 23.74%
- la taxe d'habitation : 14.62%.

Subventions 2025 accordées aux associations

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de renouveler les subventions aux associations qui en ont fait la demande. Deux nouvelles demandes ont été présentées auprès de la mairie. L'association ALPHA MA fait office de fourrière car il récupère les animaux en cas de vagabondage et abandon, les placent dans des familles et les stérilisent. La commune a l'obligation d'adhérer à un service en cas de besoin. Il propose de verser la somme de 250€.

Le souvenir français également a sollicité la commune. Ils l'ont bien aidé dans sa démarche lors de l'inauguration du monument aux morts, il propose de verser une somme.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2025.

Comité des fêtes :	3 500 €
Ecole de Croissy sur Celle :	450 €
ALPHA MA	250 €
Souvenir français	50€
TOTAL :	4 250 €

Vote du Budget primitif 2025

Après lecture du projet de budget primitif 2025 par Monsieur le Maire qui a répondu à toutes les explications demandées par les membres présents, le conseil municipal accepte à l'unanimité ce budget qui s'équilibre en section de fonctionnement en recette et en dépense pour un montant de 547 042.13 € et en section d'investissement en recette et en dépense pour un montant de 97 403 €.

Budget adopté à l'unanimité des membres présents

Devis travaux d'entretien des chemins

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise ROLLAND pour l'entretien des chemins pour un montant de 4 951.08 pour le chemin de Blancfossé et 1 550.40 pour le chemin de la décharge du Velvêque.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les devis concernant l'entretien des chemins cités.

Questions diverses :

- 1- Kermesse de l'école : 28 juin 2025 de 10h30 à 17 heures à Croissy sur Celle.
- 2- Carrière : entreprise SOREL a le matériel pour broyer du bois pour 25 euros la tonne. Cela part en méthaniseur. Il ne faut pas autoriser la tonte de gazon car c'est lourd à la reprise. De plus, les pelouses n'ont rien à faire à la décharge. Il a conseillé de fermer la carrière car les artisans et les communes voisines viennent déverser des gravats qui n'ont rien à y faire.
- 3- Travaux à venir :
 - fossé
 - Pilier de la cour de l'école

Séance de à 20 heures